



N° 13F0026MIF au catalogue — N° 001

ISSN 1707-0805

ISBN 978-0-662-07137-2

## Document de recherche

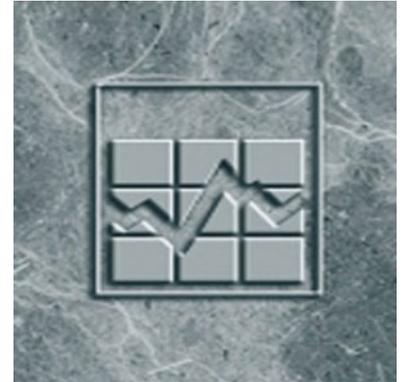
**Documents de recherche sur les pensions  
et le patrimoine**

# **Enquête sur la sécurité financière de 2005 : guide de l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion 2005**

par La section des enquêtes sur les pensions et le patrimoine

Division de la statistique du revenu  
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613-951-7355



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-7355; 888-297-7355; [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

### Centre de renseignements de Statistique Canada :

Télécopieur	1-613-951-8116
	1-613-951-0581

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 13F0026MIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

Division de la statistique du revenu

## Documents de recherche sur les pensions et le patrimoine

# Enquête sur la sécurité financière de 2005 : guide de l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion

2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2007

N° 13F0046MIF au catalogue  
ISSN 1707-0805  
ISBN 978-0-662-07137-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 13F0026MIE).

---

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
1.1	Aperçu.....	6
1.2	Historique.....	6
1.3	Comment citer l'ESF dans les publications.....	7
<b>2.0</b>	<b>Faits saillants.....</b>	<b>8</b>
<b>3.0</b>	<b>Concepts et définitions.....</b>	<b>11</b>
3.1	Valeur nette.....	12
3.2	Avoirs.....	12
3.3	Dettes.....	15
3.4	Type de famille.....	15
<b>4.0</b>	<b>Méthodes d'enquête.....</b>	<b>17</b>
4.1	L'univers de l'enquête.....	17
4.2	Contenu de l'enquête et période de référence.....	17
4.3	Échantillon.....	18
4.4	Collecte des données.....	18
4.5	Traitement des données et contrôle de la qualité.....	18
4.6	Imputation des données manquantes.....	18
4.7	Pondération.....	19
<b>5.0</b>	<b>Exactitude et qualité des données.....</b>	<b>21</b>
5.1	Erreurs d'échantillonnage.....	21
5.2	Erreur type, intervalles de confiance et coefficient de variation.....	21
5.3	Erreurs non dues à l'échantillonnage.....	24
5.3.1	Erreurs de couverture.....	24
5.3.2	Erreurs de réponse.....	25
5.3.3	Erreurs dues à la non-réponse.....	25
5.3.4	Erreurs de traitement.....	26
5.3.5	Erreurs d'estimation.....	26
5.3.6	Erreur d'analyse.....	26
5.4	Traitement des grandes valeurs.....	26
5.5	Incidence des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF.....	26
5.6	Comparabilité des données et sources connexes.....	26
5.7	Taux de réponse.....	27
<b>6.0</b>	<b>Cliché d'enregistrement, dictionnaire de données et distributions à une variable.....</b>	<b>28</b>
6.1	Colonnes du cliché d'enregistrement.....	28
6.2	Dictionnaire des données.....	28
6.3	Distributions à une variable.....	28
6.4	Codes réservés.....	29
<b>7.0</b>	<b>Lignes directrices pour l'analyse et la présentation.....</b>	<b>30</b>
7.1	Application de facteurs de pondération.....	30
7.2	Lignes directrices pour l'arrondissement.....	30
7.3	Valeurs manquantes et codes réservés.....	30

<b>8.0</b>	<b>Lignes directrices pour la diffusion</b> .....	<b>32</b>
8.1	Introduction .....	32
8.2	Taille minimum des estimations destinées à la diffusion .....	32
8.3	Test d'hypothèse compris dans les progiciels statistiques.....	32
<b>9.0</b>	<b>Annexe A – Totaux de production de l'ESF par rapport aux totaux du FMGD</b> .....	<b>34</b>
<b>10.0</b>	<b>Annexe B – Totaux de l'ESF</b> .....	<b>35</b>

## 1.0 Introduction

### 1.1 Aperçu

L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2005 brosse un tableau détaillé de la valeur nette des Canadiens. Des renseignements ont été recueillis sur la valeur de l'ensemble des principaux avoirs financiers et non financiers et sur les sommes dues à l'égard des prêts hypothécaires, des véhicules, des cartes de crédit, des prêts étudiants et d'autres dettes. La valeur de ces avoirs moins celle des dettes équivaut à la valeur nette.

Le fichier transversal de microdonnées à grande diffusion (FMGD) est un recueil de données sur le revenu, les dépenses, les avoirs, les dettes et le patrimoine des familles canadiennes. Ce fichier renferme des renseignements recueillis auprès de plus de 5 200 unités familiales vivant dans des ménages privés au Canada. Tous les enregistrements ont été rigoureusement sélectionnés de manière à protéger l'anonymat des répondants.

Le présent manuel a été produit à titre de guide de référence pour aider les utilisateurs à manipuler le fichier de microdonnées des résultats de l'enquête.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec :

La Division de la statistique du revenu  
au numéro sans frais 1-888-297-7355 ou au 613-951-7355  
[revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)

### 1.2 Historique

Depuis les années 50, Statistique Canada mène des enquêtes occasionnelles sur les avoirs et les dettes des Canadiens. Jusqu'à 1984, inclusivement, ces enquêtes étaient des suppléments de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), une enquête sur le revenu menée plus fréquemment. À l'origine, ces enquêtes portaient sur les ménages non agricoles ainsi qu'une liste limitée d'avoirs et de dettes. Depuis cette période, la couverture a été élargie afin que soient inclus presque tous les ménages privés du Canada et presque tous les avoirs négociables et de retraite.

Au cours des six années écoulées entre 1999 et 2005, un certain nombre de facteurs importants ont eu une incidence sur l'évolution de la répartition de la richesse au Canada. Notamment, le marché de l'immobilier a bénéficié d'une forte croissance pendant cette période, car les taux d'intérêts les plus faibles jamais connus et une conjoncture économique favorable ont fortement stimulé la construction de nouveaux logements et fait grimper la valeur des maisons existantes.

En 2002, le marché boursier canadien s'est effondré à la suite de l'éclatement de la bulle de la haute technologie, ce qui a temporairement effacé des milliards de dollars de valeur nette pour les familles. Les bourses s'étaient complètement rétablies en 2005 grâce à la vigueur d'un secteur des ressources en pleine expansion.

Alors que le coût des emprunts tombait à des creux historiques, la dette des consommateurs atteignait des sommets sans précédent. Malgré tout, les ratios d'endettement n'augmentaient pas par rapport au revenu. Par ailleurs, les banques consacraient une partie de plus en plus grande de leurs activités de prêts aux consommateurs en facilitant l'accès au crédit à la consommation, sous des formes encore plus variées.

### **1.3 Comment citer l'ESF dans les publications**

Lors de la publication de renseignements basés sur le fichier de microdonnées sur CD-ROM de l'ESF (13M0006XCB), nous recommandons la citation suivante:

« La présente analyse est fondée sur les microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada, 2005, qui contiennent des données anonymes de l'Enquête sur la sécurité financière. Tous les calculs effectués à l'aide de ces microdonnées sont la responsabilité de (Nom de l'utilisateur). L'utilisation et l'interprétation de ces données relèvent entièrement des auteurs. »

## 2.0 Faits saillants

Les résultats de l'enquête 2005 montrent :

- L'estimé de la valeur nette médiane des quelques 13,3 millions d'« unités familiales » du Canada était d'environ 148 400 \$ en 2005, une augmentation de 23,2 % comparativement à 1999, après correction pour l'inflation.
- L'augmentation dans la valeur nette n'était cependant pas répartie également entre toutes les familles. L'enquête classe les unités familiales en cinq groupes ou quintiles de la plus basse valeur nette à la plus haute. Chacun représente 20 %, ou un cinquième, de toutes les familles.
- Depuis 1999, la valeur médiane augmentait dans tous les quintiles sauf dans le plus bas. Les augmentations étaient plus marquées dans le quatrième et le plus élevé des quintiles. Cela signifie que l'écart se creuse dans la distribution du patrimoine dans le pays. Dans la même année, 20% des unités familiales avec la valeur nette la plus élevée détenaient 69,2% de toute la richesse dans le pays.
- En tout, les avoirs, qu'il s'agisse d'avoirs de retraite, d'actions, d'obligations ou de résidences principales, s'élèvent à 5,6 billions de dollars, près de 1,4 fois l'estimation de 3,9 billions de dollars avancée en 1999. La résidence principale constituait l'avoir le plus important des Canadiens puisqu'il compte pour environ le tiers de l'avoir total. Le deuxième avoir le plus important était les régimes de retraite d'employeur (RRE) qui représentaient 18,5 % de tous les avoirs.
- Entre 1999 et 2005, l'accroissement de la valeur marchande des biens immobiliers est principalement responsable de la poussée de la valeur des avoirs des familles canadiennes. L'immobilier représentait près de 50 % de l'augmentation du total des avoirs des Canadiens. Ces gains étaient largement attribuables à la hausse des prix de l'immobilier ainsi qu'au nombre de famille possédant ce type d'avoir (+13,6 %). La croissance du montant investi dans les biens immobiliers comme les chalets, les ententes de temps partagé, les biens de location et autres propriétés commerciales, a constitué un changement important de la composition des avoirs. L'ensemble des montants de ce genre de biens immobiliers était à peu près 1,8 fois plus important en 2005 qu'en 1999, passant de 266 milliards de dollars à près de 481 milliards de dollars en dollars constants de 2005. De loin, il s'agit du taux de croissance le plus élevé parmi tous les avoirs.
- La deuxième cause de l'augmentation du total des avoirs totaux sont les régimes de retraite privés, tels que les RRE, les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR). La hausse des régimes de retraite privés est principalement redevable à la forte poussée des RRE.
- Selon l'Enquête sur les régimes de pensions au Canada de Statistique Canada, au 1er janvier 2005, il y avait plus de 15 000 RRE auxquels souscrivaient 5,7 millions de membres. Depuis 1999, la croissance régulière du nombre des membres l'a fait grimper de 11,4 %.
- Environ 9,4 millions d'unités familiales, ou 70,6 % du nombre total, possédaient des avoirs de retraite en 2005, que ce soit sous forme de RRE, de REER ou de FERR. En tout, les unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 55 à 64 ans possédaient les avoirs de retraite les plus importants.
- En 2005, la médiane des avoirs de retraite de ces unités familiales qui approchaient l'âge de la retraite ou venaient tout juste de prendre leur retraite, s'établissait à 242 500 \$. Ce montant est bien supérieur à la médiane pour toutes les unités familiales, qui se situe à 68 000 \$.

- Par ailleurs, près de 58 % des unités familiales possédaient des REER, des FERR ou des compte de retraite immobilisé (CRI) en 2005. La valeur médiane de ces régimes s'établissait à 30 000 \$.
- Un peu moins de la moitié (48,6 %) des unités familiales détenait des avoirs accumulés dans des RRE. La valeur médiane de ces avoirs était beaucoup plus importante, soit 68 300 \$.
- En 2005, l'endettement des Canadiens était évalué à 760 milliards de dollars, dont les trois quarts sous forme d'emprunt hypothécaires. Il s'agit d'une augmentation de 43,3 % par rapport à 1999. Cette hausse peut s'expliquer en partie par l'augmentation du coût d'achat des maisons et par le nombre plus élevé de familles possédant leur résidence avec hypothèque (+16,6 %). En 2005, la valeur médiane de ces hypothèques se situait à 93 000 \$, une hausse de 17,0 % de leur valeur de 79 500 \$ en 1999.
- La dette sur marge de crédit s'élevait à environ 68 milliards de dollars en 2005, ce qui représentait 9 % du total de la dette. Les prêts associés à la propriété de véhicules automobiles s'élevaient à environ 46 milliards de dollars, soit 6,1 % du total. Les unités familiales au Canada avaient près de 25,8 milliards de dollars en dettes impayées au titre des cartes de crédit et du crédit à tempérament, soit 3,4 % de la dette globale, tandis que la valeur des prêts étudiants approchait 20 milliards de dollars.
- L'endettement découlant des achats sur carte de crédit et du crédit à tempérament a crû d'environ 58,4 %, des 16,3 milliards de dollars qu'il était en 1999. La médiane de la dette sur carte de crédit et du crédit à tempérament a augmenté à 2 400 \$ en 2005.
- Près de 11 millions de familles canadiennes ont déclaré posséder une carte de crédit en 2005. Parmi les plus de deux millions de familles qui ont déclaré ne pas en posséder, près de 19 % ont indiqué comme raison que ce genre de crédit leur avait été refusé. Près de 73 % des familles qui possèdent des cartes de crédit ont déclaré qu'elles en paient le solde chaque mois. La médiane de la limite de crédit de toutes les cartes de crédit se situait à 10 000 \$.
- Un changement notable survenu entre 1999 et 2005 a été la croissance de l'endettement sur marge de crédit qui s'est multiplié par 2,3. Parallèlement, le nombre d'unités familiales possédant une dette sur marge de crédit a augmenté de près de 77 % pour atteindre 3,3 millions de familles. Près du quart (24,9 %) de toutes les familles avaient une dette sur marge de crédit en 2005 comparativement à 15,4 % en 1999. La médiane de l'endettement sur marge de crédit est passée de 5 800 \$ à 9 000 \$. Une grande partie de cette augmentation est due aux marges de crédit garanties par des biens immobiliers.
- Entre 1999 et 2005, l'endettement médian des unités familiales a crû de 37,8 %, de 32 300 \$ à 44 500 \$. En 2005, les Canadiens avaient une dette moyenne de 13,52 \$ pour chaque tranche d'avoir de 100 \$, en hausse comparativement aux 13,06 \$ en 1999. Toutefois, le fardeau de la dette était beaucoup plus élevé pour certains types de familles, comme les familles monoparentales (28,32 \$ par tranche d'avoir de 100 \$), ainsi que les couples avec enfants de moins de 18 ans (20,03 \$ par tranche d'avoir de 100 \$).
- Les unités familiales dirigées par une personne âgée de moins de 35 ans avaient le niveau d'endettement le plus élevé, soit 39,40 \$ pour chaque tranche d'avoir de 100 \$, une augmentation de 17,2 % comparativement à 1999. Les unités familiales dirigées par des personnes âgées de 65 ans et plus supportaient la dette la plus faible, à 2,26 \$ par tranche d'avoir de 100 \$.
- D'après les résultats de l'enquête, on constate que, des 7,4 millions de gens âgés de 55 ans et plus, 63,7 % ont déclaré avoir pris leur retraite au moins une fois.
- En 2005, l'enquête recueillait les raisons expliquant ce premier départ à la retraite. Les trois raisons les plus souvent invoquées sont les suivantes : des responsabilités familiales ou raisons

personnelles (23,7 %), la santé (22,8 %) et le fait d'avoir le nombre d'années nécessaire pour être admissible à la retraite (19,6 %).

- Par ailleurs, les résultats démontrent que, des 4,7 millions de personnes ayant pris une retraite, un peu plus de 784 000 personnes ont effectué du travail rémunéré après leur premier départ à la retraite. Plus de 48% des retraités qui retournaient travailler à salaire déclarait que la raison expliquant leur retour au travail était de nature financière. Les autres raisons le plus souvent invoquées pour expliquer un retour au travail sont les suivantes : un travail intéressant et une offre d'emploi d'un employeur.

### 3.0 Concepts et définitions

Ce chapitre définit les principaux concepts des avoirs, des dettes et du patrimoine ainsi que leurs composantes.

Le tableau 3-1 suivant illustre les éléments du calcul de la valeur nette utilisés dans l'ESF. La valeur nette représente la valeur de tous les avoirs après en avoir déduit celle des dettes. La valeur nette du patrimoine d'une famille peut être vue comme le montant d'argent restant à sa disposition après la vente de tous ses avoirs et le remboursement de la totalité de ses dettes. Le nom des variables du FMGD apparaît entre crochets.

**Tableau 3-1 Calcul de la valeur nette**

<b>Avoirs</b> <b>(WATOTPT</b> <b>WATOTPG)</b>	<b>moins</b>	<b>Total des dettes</b> <b>(WDTOTAL)</b>	<b>égale</b>	<b>Valeur nette</b> <b>(WNETWPT</b> <b>WNETWPG)</b>
REER/CRI <b>(WARRSPL)</b>		Hypothèque-Domicile principal <b>(WDPRMOR)</b>		
FERR <b>(WARRIF)</b>		Hypothèque - Autres biens immobiliers <b>(WDSTOMOR)</b>		
Régimes de pension d'employeur (RPE) <b>(WARPPT, WARPPG)</b>		Marge de crédit <b>(WDSTLOC)</b>		
Autres fonds de pension <b>(WAOTPEN)</b>		Carte de crédit et crédit à tempérament <b>(WDSTCRED)</b>		
Dépôts dans des institutions financières <b>(WASTDEPT)</b>		Prêts étudiants <b>(WDSLOAN)</b>		
Fonds communs de placement et autres fonds de placement <b>(WASTMUIC)</b>		Prêts automobiles <b>(WDSTVHLN)</b>		
Capital-actions <b>(WASTSTCK)</b>		Autres dettes <b>(WDSTODBT)</b>		
Obligations <b>(WASTBOND)</b>				
Autres avoirs financiers non liés à une pension <b>(WASTOINP)</b>				
Résidence principale <b>WAPRVAL</b>				
Autres biens immobiliers <b>(WASTREST)</b>				
Véhicules <b>(WASTVHLE)</b>				
Autres avoirs non financiers <b>(WASTONOF)</b>				
Capitaux propres dans une entreprise <b>(WBUSEQ)</b>				

### 3.1 Valeur nette

La valeur nette (que l'on appelle parfois le patrimoine ou la richesse) d'une unité familiale est définie comme la différence entre la valeur du total de ses avoirs et le montant du total de son endettement.

Il existe deux types de variables de la valeur nette :

1. **WNETWPT** – Valeur nette de l'unité familiale. (Les avoirs y compris les pensions actuelles évaluées sur une base de cessation<sup>1</sup> (WATOTPT) – dettes (WDTOTAL).
2. **WNETWPG** – Valeur nette de l'unité familiale. (Les avoirs y compris les pensions actuelles évaluées sur une base de permanence<sup>1</sup> (WATOTPG) – dettes (WDTOTAL).

On a demandé aux répondants de fournir la valeur des avoirs ou le montant des dettes à une date le plus près possible de la date de l'interview. Les avoirs et les dettes ont été déclarés pour l'unité familiale dans son ensemble et non pour chaque personne de la famille. Voici les avoirs et les dettes visés par l'enquête :

### 3.2 Avoirs

On a demandé aux répondants de déclarer la valeur marchande des avoirs, c'est-à-dire le montant qu'ils auraient reçu en contrepartie de la vente des avoirs au moment de l'enquête. On a incité les répondants à consulter des dossiers financiers si ceux-ci étaient disponibles. Quand la valeur ne pouvait pas être établie au moyen d'une source indépendante, le répondant devait estimer la valeur. Cette méthode en soi prête à l'erreur. Dans le cas des véhicules, les répondants devaient fournir le nom du fabricant, le modèle et l'année, en plus de la valeur estimée. Grâce à ces données, on a pu imputer les données manquantes dans les cas de non-réponse, en plus de cerner les éventuelles erreurs de déclaration. On n'a pas ajusté les valeurs fournies par les répondants, sauf si on les jugeait erronées du fait, par exemple, de la saisie des données. La surestimation ou la sous-estimation par le répondant de la valeur d'un actif dans une proportion relativement faible n'est pas facilement décelable. Cependant, on a revu et rajusté les valeurs extrêmes au besoin.

La valeur de tous les avoirs investis devait inclure les gains accumulés ou les intérêts courus. Les répondants devaient estimer la valeur réelle au moment de l'enquête. Dans un cas, pour ce qui est de la valeur du contenu de la résidence principale, le répondant pouvait choisir entre 16 fourchettes de valeurs.

Voici les définitions des éléments d'avoirs indiqués au tableau 3-1 :

**Avoirs, total (WATOTPT, WATOTPG) :** La valeur totale de tous les avoirs financiers, avoirs non financiers et capitaux propres dans une entreprise.

Il existe deux types de variables sur le total des avoirs :

1. **WATOTPT** - Total des avoirs, y compris les régimes de pension d'employeur (régimes actuels évalués sur une base de cessation<sup>1</sup>).
2. **WATOTPG** – Total des avoirs, y compris les régimes de pension d'employeur (régimes actuels évalués sur une base de permanence<sup>1</sup>)

**Obligations (WASTBOND) :** Les obligations sont la valeur totale, y compris les revenus, tirés des obligations d'épargne des gouvernements fédéral et provinciaux, et des autres obligations émises par les gouvernements et les sociétés. Sont compris les placements dans des obligations étrangères, mais exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

---

1. L'évaluation des régimes de pension d'employeur est expliquée plus loin dans ce chapitre.

**Dépôts (WASTDEPT) :** Les dépôts sont le montant total, y compris les intérêts, de tous les comptes de chèque et d'épargne dont le solde n'est pas zéro et des autres dépôts, comme les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. De façon générale, ces montants sont détenus dans des institutions financières comme des banques à charte, des compagnies fiduciaires, des coopératives et des caisses populaires. Il ne s'agit que des sommes détenues hors des régimes enregistrés.

**Régimes de pension d'employeur (WARPPT, WARPPG):** Un régime de pension d'employeur (RPE) est un régime parrainé par un employeur enregistré auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et dans la plupart des cas, également auprès d'un organisme de régimes des rentes. Un tel régime a pour objet d'offrir aux employés un revenu régulier à leur retraite.

Il y a deux principales méthodes d'évaluation des prestations de RPE : la méthode fondée sur une **base de permanence** et la méthode fondée sur une **base de cessation**. Les deux variables des RPE suivantes sont incluses dans le FMGD :

1. **WARPPT** – Régimes de pension actuels évalués sur une base de cessation.
2. **WARPPG** – Régimes de pension actuels évalués sur une base de permanence

Voici les principales différences entre les deux méthodes d'évaluation :

- (a) Même si les services futurs sont exclus dans le cas de l'une et l'autre méthode, dans une évaluation sur une base de permanence, on formule des hypothèses sur les augmentations salariales futures. Comme dans le cas de nombreux RPE le montant de la pension de retraite est calculé en fonction des gains moyens réalisés peu avant la retraite, la valeur des prestations augmente certainement si on suppose des augmentations de salaire jusqu'à ce moment. Dans une évaluation sur une base de cessation, par contre, les augmentations salariales ne sont pas prises en compte.
- (b) Les taux d'intérêt sont basés sur les taux du marché du moment dans une évaluation sur une base de cessation. Dans le cas d'une évaluation sur une base de permanence, cependant, on suppose des taux d'intérêt à plus long terme.
- (c) La méthode d'évaluation sur une base de permanence ne s'applique qu'aux participants actuels à un certain type de RPE. Les personnes qui ont droit à une pension différée (celles qui ont déjà adhéré à un RPE) et celles qui touchent des prestations ne participent plus au régime, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de prendre en considération des augmentations salariales futures.

L'analyse des données de l'ESF fait habituellement appel à l'évaluation sur une base de cessation, qui est plus compatible avec la méthode d'évaluation des autres avoirs en ce qu'elle ne tient pas compte des attentes pour l'avenir et se fonde sur les conditions actuelles du marché pour estimer la valeur des prestations de retraite. L'évaluation sur une base de cessation, toutefois, peut sous-estimer la valeur des prestations accumulées au moment de l'enquête puisque de nombreux employés continuent de participer au régime et, par conséquent, toucheront une pension fondée sur leur salaire plus près du moment de la retraite. Pour permettre aux participants de choisir la valeur du RPE qui est la plus appropriée pour leur type d'analyse, les deux valeurs sont produites et sont disponibles.

L'estimation de la valeur des prestations de retraite des répondants qui participaient à un régime de retraite au moment de l'enquête est fondée seulement sur la participation au régime jusqu'au moment de l'enquête. Par conséquent, dans le cas d'une personne qui était âgée de 45 ans au moment de l'enquête et qui avait participé à un régime de pension d'employeur pendant 10 ans, la valeur de la pension de retraite serait établie en fonction des 10 années de service connues.

Pour en savoir davantage au sujet de l'évaluation des régimes de pension d'employeur, veuillez consulter *l'Enquête sur la sécurité financière, méthodologie pour estimer la valeur des droits à*

*pension dans les régimes d'employeur* de M. Cohen, H. Frenken et K. Maser, Statistique Canada, numéro 13F0026MIF-01003 au catalogue.

**Capitaux propres dans une entreprise (WBUSEQ) :** Le montant estimé que le répondant recevrait si l'entreprise était vendue, après déduction de toutes dettes impayées.

**Compte de retraite immobilisé** (inclus dans **WARRSPL**) : Un compte de retraite immobilisé (CRI) est un REER dans lequel les fonds sont immobilisés jusqu'à ce que la personne atteigne un âge donné. Les CRI font partie de la catégorie des REER. Les fonds auraient été transférés d'un régime de pension d'employeur après la cessation d'emploi d'une personne. Pour l'essentiel, les CRI ont vu le jour à la fin des années 80, au moment où les révisions de la loi de réglementation sur les régimes de pension ont permis la transférabilité des rentes constituées à la cessation d'emploi.

**Fonds communs de placement et autres fonds de placement (WASTMUIC) :** La valeur totale, y compris les revenus de placement, de tous les avoirs dans les fonds communs de placement et les fonds de placement. Sont exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

**Résidence principale (WAPRVAL) :** La valeur marchande, d'après l'estimation du répondant, de la résidence où habite le répondant. Si le répondant a deux résidences, il doit s'agir de la résidence où il passe la plus grande partie de son temps. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, on n'inclut que la part de la famille. S'il s'agit d'une ferme, la valeur estimée de la maison de ferme est incluse; la valeur des terres agricoles figurerait soit à titre de capitaux propres dans l'entreprise, soit à titre d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

**Biens immobiliers, autres (WASTREST) :** Il s'agit de la valeur marchande estimée des biens immobiliers autres que la résidence du répondant. On doit y inclure les résidences secondaires, les maisons de villégiature, les ententes de temps partagé, les biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou les lots vacants. Sont inclus les biens au Canada et à l'étranger.

**Régimes enregistrés d'épargne-retraite** (inclus dans **WARRSPL**) : Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un programme d'accumulation du capital conçu pour encourager l'épargne en vue de la retraite. Les cotisations sont déductibles du revenu imposable, jusqu'à concurrence des plafonds prescrits. Les revenus de placement qui proviennent d'un REER sont exonérés d'impôt, mais les épargnes sont imposables.

Le REER peut être détenu dans des dépôts, des fonds communs de placement, du capital-actions ou des obligations. Par ailleurs, sont inclus les montants investis dans un compte de retraite immobilisé (CRI); voir définition ci-dessus.

**Fonds enregistrés de revenu de retraite (WARRIF) :** Les Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) sont destinés à assurer un revenu régulier au moment de la retraite. Les fonds accumulés dans les REER doivent être transférés dans un FERR avant la fin de l'année où le propriétaire du REER atteint 71 ans<sup>2</sup>. Les paiements versés au titre d'un FERR peuvent varier, mais une somme minimale doit être retirée chaque année. Sont également inclus les fonds accumulés dans un Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI) et les fonds de revenu viager (FRV); ces régimes sont destinés à recevoir les fonds transférés d'un régime de pension d'employeur.

**Capital-actions (WASTSTCK) :** La valeur totale, y compris les revenus tirés de toutes les actions ordinaires et privilégiées cotées en bourse. Sont incluses les actions étrangères, mais exclues les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

**Véhicules (WASTVHLE) :** La valeur estimée des voitures, camions, camionnettes, véhicules utilitaires sport (VUS), de même que les motocyclettes, maisons mobiles, bateaux et motoneiges. Sont exclus les véhicules appartenant à l'entreprise du répondant ainsi que les véhicules loués.

---

2. Au moment où l'ESF a été menée, l'âge était établi à 69 ans.

### 3.3 Dettes

Le montant déclaré de dettes ne comprend pas habituellement les intérêts à payer, car le plus souvent il s'agit d'un élément inconnu.

Voici les éléments de passif indiqués au tableau 3-1 :

**Dettes totales (WDTOTAL) :** Total de toutes les dettes de l'unité familiale.

**Carte de crédit et crédit à tempérament (WDSTCRED) :** Pour ce qui est des cartes de crédit, le montant dû inscrit sur la dernière facture, à l'exclusion de tous les nouveaux achats. Sont comprises les principales cartes de crédit (VISA, MasterCard, American Express, Diners Club/enRoute) et les cartes de grands magasins, les cartes de stations-service, etc. Par crédit à tempérament, on entend le total du montant dû sur les paiements différés ou les régimes à tempérament qui s'appliquent quand l'article acheté est payé par versements échelonnés sur une période.

**Marge de crédit (WDSTLOC) :** Le montant dû sur une marge de crédit garanti par des biens immobiliers et sur une marge de crédit ordinaire. Il ne s'agit pas de la limite de crédit sur la marge de crédit.

**Hypothèque sur la résidence principale (WDPRMOR) :** La somme à payer sur la résidence principale du répondant. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, seule la part de la famille de l'hypothèque est incluse. S'il s'agit d'une ferme, l'hypothèque à payer sur la maison de ferme est incluse; l'hypothèque sur le reste de la ferme serait implicitement incluse dans les capitaux propres dans une entreprise ou dans l'hypothèque sur d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

**Hypothèques sur d'autres biens immobiliers (WDSTOMOR) :** La part du répondant de l'hypothèque sur des résidences secondaires, des maisons de villégiature, des ententes de temps partagé, des biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou des lots vacants.

**Prêts étudiants (WDSLOAN) :** Le montant dû sur les prêts contractés pour suivre un programme d'études postsecondaires. Ces prêts sont le plus souvent contractés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants ou de l'un des programmes provinciaux de prêts étudiants. Cet élément comprend également les montants dus sur les prêts contractés directement auprès d'une institution financière pour poursuivre des études.

**Prêts automobiles (WDSTVHLN) :** Le montant dû sur des prêts à l'égard de véhicules inscrits à titre d'actif.

### 3.4 Type de famille

Aux fins de la classification des types de familles, les définitions suivantes s'appliquent :

**Couples :** Les couples comprennent les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe.

**Couples avec enfants :** Couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans et plus font partie des « personnes apparentées ». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

**Famille économique :** Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre.

**Personne âgée/familles de personnes âgées :** Personne âgée de 65 ans et plus. Pour ce qui est des familles de personnes âgées, c'est le soutien économique principal qui est la personne âgée de 65 ans et plus.

**Unités familiales :** Les unités familiales comprennent les familles économiques de deux personnes ou plus et les personnes seules.

**Familles monoparentales :** Père ou mère vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

**Familles autres que celles de personnes âgées :** Couple vivant avec un ou des enfants âgés de 18 ans et plus (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) et/ou avec d'autres personnes apparentées, mais sans enfants de moins de 18 ans. Sont comprises les familles monoparentales (avec enfants de tous âges) et les personnes apparentées (sœurs et frères, cousins) vivant ensemble.

**Personne seule :** Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un chambreur.

**Principal soutien économique :** Dans chaque famille, la personne qualifiée de principal soutien économique est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique.

## **4.0 Méthodes d'enquête**

### **4.1 L'univers de l'enquête**

L'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a été menée dans chacune des 10 provinces. Les territoires ne faisaient pas partie du champ de l'enquête. Ont également été exclus de l'enquête les personnes qui habitent dans des réserves indiennes et des terres publiques, de même que les représentants officiels de pays étrangers qui vivent au Canada et leurs familles. Les membres des communautés religieuses et autres communautés, les membres des Forces canadiennes qui habitent dans des camps militaires et les personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées ont été exclus de l'enquête, de même que les personnes qui vivent à temps plein dans des établissements, par exemple, les détenus dans des pénitenciers et les malades chroniques qui habitent à l'hôpital et dans des maisons de repos. L'enquête couvre environ 98 % de la population des 10 provinces.

Aucun renseignement n'a été recueilli auprès des personnes qui vivent temporairement hors de leurs familles (par exemple, les étudiants à l'université) parce que de tels renseignements sont recueillis, le cas échéant, auprès des familles sélectionnées. Ainsi, on a évité le dénombrement en double de telles personnes.

### **4.2 Contenu de l'enquête et période de référence**

À quelques exceptions près, la période de référence pour l'information était le moment de la collecte des données (de mai à juillet 2005). Pour ce qui est des avoirs et des dettes, les répondants devaient fournir une estimation de la valeur ou du montant au moment le plus près possible de la date de l'enquête, en reconnaissant que leur déclaration la plus récente pouvait avoir été à la fin de l'année civile précédente ou au dernier trimestre.

Certains renseignements ont été recueillis pour chacun des membres des familles âgé de 15 ans et plus. Cependant, les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'ensemble de la famille, car il est souvent difficile d'attribuer des avoirs et des dettes à une personne en particulier au sein de la famille. De façon plus précise, on a recueilli les renseignements suivants :

Pour chaque membre de la famille âgé de 15 ans et plus:

- caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial);
- caractéristiques ethnoculturelles ;
- formation;
- emploi actuel;
- revenu, pour l'année civile 2004.

Pour chaque membre de la famille âgé de 25 ans et plus:

- régimes de retraite d'anciens employeurs
- prestation d'un régime de pension

Pour chaque membre de la famille âgé de 45 ans et plus:

- renseignements sur la retraite

Pour la famille en tant qu'entité:

- les avoirs financiers et non financiers;
- les capitaux propres dans une entreprise;

- les dettes : hypothèques, prêts automobiles, cartes de crédit, marges de crédit, prêts étudiants et autres dettes.
- répartition des placements dans des régimes enregistrés
- répartition des placements dans des fonds communs de placement

### **4.3 Échantillon**

L'échantillon de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a été prélevé à partir de deux sources, totalisant environ 9 000 logements.

La principale composante de l'échantillon, tirée d'une base aréolaire, comporte environ 7 500 logements. L'échantillon aréolaire est un échantillon stratifié à plusieurs degrés sélectionné à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). Les ménages choisis pour l'enquête n'avaient pas participé antérieurement à une enquête sur la population active ou à une enquête financière menée par Statistique Canada. La sélection de l'échantillon se fait en trois étapes : la sélection de grappes (petites régions géographiques) à partir de la base de l'EPA, le listage sur le terrain de toutes les adresses au sein de chaque grappe sélectionnée et le choix des logements situés dans les grappes sélectionnées. Au moment où l'échantillon de l'ESF a été sélectionné, la base de l'EPA s'appuyait sur les régions géographiques du Recensement de 2001.

La deuxième partie de l'échantillon, soit environ 1 500 logements, a été prélevée à partir de régions géographiques au sein desquelles la plupart des unités familiales disposaient de ce qu'on a défini comme étant un « revenu élevé ». Cet échantillon a été inclus pour rehausser la représentation des familles à revenu élevé dans l'échantillon, car une part disproportionnée de la valeur nette est détenue par les unités familiales ayant un revenu plus élevé. Aux fins de cet échantillon, le seuil du revenu correspondait à un revenu familial total d'au moins 200 000 \$ ou un revenu de placement d'au moins 50 000 \$. Ce dernier seuil de revenu a été utilisé afin de tenir compte des unités familiales qui ne tirent peut-être pas des revenus d'emploi élevés mais qui ont des avoirs importants, générant des revenus de placement.

### **4.4 Collecte des données**

Les données ont été recueillies dans le cadre d'une interview sur place au moyen d'un questionnaire papier.

Dans le cas des familles, on a interviewé le membre de la famille qui connaissait le mieux la situation financière de la famille. Au besoin, on a effectué des suivis auprès d'autres membres de la famille. Les réponses par procuration ont été acceptées. Ainsi, un membre de la famille pouvait répondre aux questions pour le compte des autres membres de la famille, s'il le voulait ou le pouvait.

Pour réduire le fardeau de réponse quant aux questions sur le revenu de 2004, les répondants pouvaient donner à Statistique Canada la permission d'utiliser les renseignements sur le revenu qui se trouvent dans leur déclaration de revenu T1. Presque 80 % des répondants à l'enquête ont autorisé Statistique Canada à puiser dans de tels dossiers administratifs.

### **4.5 Traitement des données et contrôle de la qualité**

La saisie des données tirées du questionnaire d'enquête a été faite au moyen d'un logiciel de numérisation interne. On a effectué un contrôle de qualité pour s'assurer que les normes de qualité pré-établies ont été atteintes. Par la suite, on a passé les données dans un système de vérification automatisé, afin de cerner les incohérences et les erreurs possibles dans les données.

### **4.6 Imputation des données manquantes**

Les réponses manquantes ont été imputées pour toutes les principales zones du questionnaire. Dans la mesure du possible, l'information a été imputée de manière déterministe, selon les autres renseignements

déclarés par le répondant. Par exemple, quand le répondant ne pouvait pas estimer la valeur de son véhicule, on a pu imputer une valeur à partir de l'information fournie dans la déclaration du répondant quant au fabricant, au modèle et à l'année du véhicule. La valeur a été établie après consultation d'un cahier de référence. Là où on n'a pas pu procéder à l'imputation déterministe, on a utilisé des méthodes d'imputation « hot deck » dans la plupart des cas et on a employé pour toutes les composantes du revenu et de la valeur nette les techniques du plus proche voisin. Il s'agit de cerner une autre personne ou famille ayant des caractéristiques semblables pour qu'elle devienne « l'enregistrement donneur » pour obtenir la valeur imputée. Les données sur le revenu tirées des déclarations de revenu sont considérées comme complètes et, par conséquent, ne nécessitent pas d'imputation.

Le tableau 4-1 indique le pourcentage des valeurs de l'actif et du passif déterminées par imputation.

**Tableau 4-1 taux d'imputation**

	Avoirs ou dettes (après imputation) <sup>1</sup>	Valeur imputée <sup>1</sup>
	%	
<b>Avoirs</b>	100	25
<b>Avoirs de retraite</b>	...	...
REER / CRI / FERR / autre	11	9
Régime de pension d'employeur (RPE) <sup>2</sup>	...	...
<b>Avoirs financiers, autres que les pensions</b>	10	14
Dépôts dans des institutions financières	4	12
Fonds communs de placement/fonds de placement/fiducies de revenu	2	12
Capital-actions	2	15
Obligations	1	13
Autres avoires financiers	1	17
<b>Avoirs non financiers</b>	50	4
Résidence principale	33	4
Autres biens immobiliers	9	7
Véhicules	3	1
Autres avoires non financiers	5	3
<b>Capitaux propres dans une entreprise</b>	11	16
<b>Dettes</b>	100	3
Prêts hypothécaires	75	3
Résidence principale	64	3
Autres biens immobiliers	11	2
Marge de crédit	9	4
Carte de crédit et crédit à tempérament	3	3
Prêts étudiants	3	3
Prêts automobiles	6	5
Autres dettes	4	1
<b>Valeur nette</b>	...	28

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Par exemple, cela signifie que la résidence principale (le domicile) représente 33 % du total des avoires et que l'on a imputé 4 % du montant total de la résidence principale.
2. Pour les régimes de pension d'employeur (RPE), les valeurs sont dérivées et non pas imputées.

## 4.7 Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids d'enquête de base joint à chaque enregistrement d'échantillon indique le nombre d'unités dans la population représentées par l'unité. Des corrections s'appliquent alors aux poids d'enquête de base afin d'améliorer la fiabilité des estimations.

Les poids de base sont d'abord augmentés pour tenir compte de la non-réponse. On a appliqué cette correction aux groupes des unités échantillonnées qui sont à proximité sur le plan géographique et on a rajusté séparément les échantillons aréolaires et à revenu élevé.

Un facteur de répartition de la base de sondage a ensuite été mis en œuvre. Étant donné que la base à revenu élevé chevauche complètement la base aréolaire, les unités de la base à revenu élevé pouvaient faire partie soit de la base de sondage à revenu élevé, soit de la base aréolaire. Le facteur de répartition de la base de sondage a été appliqué aux poids corrigés en fonction de la non-réponse de manière à tenir compte de cette probabilité accrue de sélection.

Puis, les poids sont à nouveau rajustés pour que les estimations des caractéristiques démographiques pertinentes soient conformes aux chiffres connus des sources autres que l'enquête. L'ESF se fondait sur les chiffres de population de la Division de la démographie de Statistique Canada à l'égard de divers groupements selon la province, l'âge et le sexe. Les poids ont aussi été rajustés afin que le nombre de ménages et d'unités familiales composés d'une ou de deux personnes soit conforme aux totaux régionaux connus.

En outre, en 2005, deux nouvelles sources de rajustements par le poids ont été ajoutées. Le premier rajustement a été effectué d'après les données administratives provenant du fichier T4. Les rajustements ont été apportés pour faire en sorte que la répartition des revenus dans l'enquête corresponde à peu près à la même répartition de la population T4. Le deuxième rajustement tirait profit des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) afin d'améliorer les estimations. L'ESF, dont l'échantillon est plus modeste que l'EDTR, s'est appuyée sur l'échantillon plus imposant de l'EDTR non seulement pour améliorer les estimations de l'ESF, mais aussi pour permettre de rapprocher les estimations des deux enquêtes.

## 5.0 Exactitude et qualité des données

### 5.1 Erreurs d'échantillonnage

Il y a une erreur d'échantillonnage lorsqu'on estime une caractéristique de la population en étudiant seulement une partie de la population au lieu de la population au complet. Il s'agit de la différence entre l'estimation calculée à partir d'une enquête par sondage et la « vraie » valeur qui aurait été obtenue si un recensement auprès de la population entière avait été effectué dans les mêmes conditions. Dans un recensement, il n'y a pas d'erreur d'échantillonnage étant donné que les calculs sont basés sur la population au complet.

### 5.2 Erreur type, intervalles de confiance et coefficient de variation

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur type (ET). L'erreur type mesure les degrés de variation dans les estimations selon qu'un échantillon donné est sélectionné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique. L'erreur type sert également à calculer les intervalles de confiance associés à une estimation ( $Y$ ).

Les intervalles de confiance (IC) servent à exprimer la précision de l'estimation. Il a été prouvé mathématiquement que, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance  $Y \pm 2ET$  95 fois sur 100 et dans l'intervalle de confiance plus restreint défini par  $Y \pm ET$ , 68 fois sur 100.

Une autre mesure importante de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation (CV), qui correspond à l'erreur type d'une estimation, exprimée comme un ratio ou un pourcentage de l'estimation (*c.-à-d.*  $100 \times ET / Y$ ).

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que le revenu médian estimé d'une source donnée est de 10 000 \$ et que l'erreur type correspondante est de 200 \$. Le coefficient de variation est donc égal à 2 %. L'intervalle de confiance de 95 % estimé à partir de cet échantillon varie de 9 600 \$ à 10 400 \$, c'est-à-dire, 10 000 \$  $\pm$  400 \$. Cela signifie qu'avec un degré de confiance de 95 %, on peut affirmer que le revenu médian de la population cible se situe entre 9 600 \$ et 10 400 \$.

Les estimations dont le coefficient de variation est inférieur à 16,6 % sont considérées fiables et peuvent être utilisées. Les estimations dont le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 % doivent être accompagnées d'un avertissement mettant en garde les utilisateurs contre les taux d'erreur élevés. Les estimations dont les coefficients de variation sont supérieurs à 33,3 % sont réputées ne pas être fiables. Pour les valeurs nettes estimées à partir de cette enquête, un coefficient de variation supérieur à 33,3 % survient généralement pour une estimation dérivée d'un échantillon dont la taille est inférieure à 25. Cela a une incidence sur le niveau de détail des tableaux et, plus particulièrement, limite la disponibilité de statistiques provinciales.

Le tableau 5-1 donne des lignes directrices de Statistique Canada au sujet des niveaux de qualité.

**Tableau 5-1 Lignes directrices sur les niveaux de qualité**

Niveau de qualité de l'estimation	Lignes directrices
1) Acceptable	<p>Taille d'échantillon de 30 ou plus, et faibles coefficients de variation de l'ordre de <b>0,0</b> à <b>16,5</b> %.</p> <p>Aucun avertissement requis.</p>
2) Médiocre	<p>Les estimations comportent un échantillon d'au moins 30 unités, et des coefficients de variation élevés, allant de <b>16,6</b> % à <b>33,3</b> %.</p> <p>On doit désigner ces estimations en utilisant la lettre M (ou un autre identificateur semblable). Elles doivent faire l'objet d'un avertissement mettant en garde les prochains utilisateurs contre les taux d'erreur élevés associés aux estimations.</p>
3) Inacceptable	<p>Les estimations comportent un échantillon de moins de 30 unités, ou des coefficients de variation très élevés, de plus de <b>33,3</b> %.</p> <p>Statistique Canada recommande de ne pas diffuser d'estimations dont la qualité est inacceptable. Toutefois, si l'utilisateur décide de le faire, il doit alors désigner les estimations en utilisant la lettre I (ou un autre identificateur semblable) et les diffuser avec l'avertissement suivant :</p> <p>« Nous informons l'utilisateur que ces estimations ne respectent pas les normes de qualité de Statistique Canada pour ce programme statistique. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et seront fort probablement erronées. »</p>

Le tableau 5-2 indique la précision des estimations de l'ESF. À l'échelle du Canada, les estimations sont généralement fiables. Toutefois, les utilisateurs doivent faire preuve de circonspection lorsqu'ils produisent des estimations détaillées au niveau régional.

On peut obtenir de Statistique Canada, contre recouvrement des coûts, des estimations supplémentaires de la variance.

**Tableau 5-2 : Coefficients de variation, Canada et les régions, 2005<sup>3</sup>**

	Toutes les unités familiales					
	millions					
	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	%					
<b>Avoirs (WATOTPT)</b>	<b>2,75</b>	<b>6,98</b>	<b>4,87</b>	<b>4,50</b>	<b>7,40</b>	<b>7,01</b>
REER/CRI (WARRSPL)	4,19	11,14	9,24	6,22	13,18	9,20
FERR (WARRIFF)	10,77	26,66	23,90	17,89	15,09	24,22
RPE (WARPPT)	3,47	9,01	6,75	5,90	6,09	9,05
Autres fonds de pension (WASTOINP)	16,75	31,63	60,82 <sup>1</sup>	21,30	16,72	26,46
Dépôts dans des institutions financières (WASTDEPT)	5,53	14,99	12,83	9,27	13,09	11,30
Fonds communs de placement et autres fonds de placement (WASTMUIC)	12,35	24,67	22,54	13,85	31,70	15,68
Capital-actions (WASTSTCK)	13,06	38,74 <sup>1</sup>	27,40	17,60	32,50	32,03
Obligations (WASTBOND)	21,85	43,21 <sup>1</sup>	36,44 <sup>1</sup>	40,77 <sup>1</sup>	27,30	48,66 <sup>1</sup>
Domicile principal (WAPRVAL)	2,00	6,65	4,57	3,01	3,93	5,47
Autres biens immobiliers (WASTREST)	14,78	20,53	21,35	31,04	26,35	17,63
Véhicules (WASTVHLE)	3,49	7,03	4,84	4,15	4,20	14,92
Autres avoires non financiers (WASTONOF)	2,97	7,16	5,67	5,04	5,84	10,52
Capitaux propres dans une entreprise (WBUSEQ)	16,11	44,39 <sup>1</sup>	31,07	25,68	28,39	38,79 <sup>1</sup>
<b>Dettes (WDTOTAL)</b>	<b>3,00</b>	<b>5,35</b>	<b>6,73</b>	<b>4,82</b>	<b>5,83</b>	<b>7,95</b>
Hypothèque-domicile principal (WDPRMOR)	3,49	7,14	8,16	5,85	7,15	6,85
Hypothèque-autres biens immobiliers (WDSTOMOR)	11,81	32,02	26,04	19,15	20,84	32,03
Marge de crédit (WDSTLOC)	7,14	11,85	19,58	10,74	16,05	16,31
Carte de crédit et crédit à tempérament (WDSTCRED)	7,49	10,65	11,10	15,85	9,16	9,75
Prêts étudiants (WDSLOAN)	7,76	23,45	15,93	14,79	13,30	18,78
Prêts automobiles (WDSTVHLN)	4,03	9,42	7,55	8,01	7,79	11,10
Autres dettes (WDSTODBT)	11,73	19,84	18,09	17,75	25,87	32,97
<b>Valeur nette (WNETWPT)</b>	<b>3,07</b>	<b>8,07</b>	<b>5,07</b>	<b>5,13</b>	<b>8,38</b>	<b>7,70</b>

1. Coefficients de variation très élevés.

La **méthode bootstrap**, une méthode de pseudo-reproduction, sert à calculer les coefficients de variation des estimations présentées dans le tableau 5-2. Bon nombre d'enquêtes de Statistique Canada s'appuient sur des plans d'échantillonnage complexes pour sélectionner les échantillons. Étant donné que l'estimation de

3. Les coefficients de variation ont été générés dans la base de données interne de l'ESF, et non dans le fichier de microdonnées à grande diffusion.

la variance de ces plans de sondage ne peut s'effectuer au moyen de formules simples, nous devons utiliser des méthodes approximatives pour estimer les variances. Les méthodes de rééchantillonnage, surtout la méthode bootstrap, en sont des exemples. La méthode bootstrap, qui comporte de nombreuses caractéristiques intéressantes, est celle que préconisent de nombreuses enquêtes de Statistique Canada.

Pour en savoir davantage au sujet de la méthode bootstrap, veuillez consulter la publication de Statistique Canada (n° 12-002-XIF au catalogue) intitulée *Centres de données de recherche : Bulletin technique et d'information*, automne 2004, vol. 1 n° 2.

### 5.3 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent être définies comme les erreurs pouvant survenir tout au long des activités d'enquête, mis à part l'échantillonnage. Comparativement aux erreurs d'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se retrouver dans les enquêtes par sondage et les recensements.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent être classées en deux groupes : les erreurs aléatoires et les erreurs systématiques.

- Les **erreurs aléatoires** sont imprévisibles et découlent de l'estimation. Elles sont généralement éliminées si un échantillon suffisamment grand est utilisé. Toutefois, lorsque ces erreurs surviennent, elles entraînent souvent une variabilité accrue de la caractéristique d'intérêt (c.-à-d. plus grande est la différence entre les unités de population, plus grande sera la taille de l'échantillon nécessaire pour atteindre un certain niveau de fiabilité).
- Les **erreurs systématiques** ont tendance à s'accumuler dans tout l'échantillon. Par exemple, une erreur dans la conception du questionnaire peut entraîner des problèmes relativement aux réponses du répondant, qui peuvent à leur tour donner lieu à des erreurs de traitement, etc. Ces types d'erreurs donnent souvent des résultats finals biaisés.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont extrêmement difficiles sinon impossibles à mesurer. Étant donné que les erreurs aléatoires ont tendance à s'éliminer, les erreurs systématiques représentent la principale cause d'inquiétude. Comparativement à la variance d'échantillonnage, le biais causé par les erreurs systématiques ne diminue pas malgré l'augmentation de la taille de l'échantillon.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent survenir en raison de problèmes **de couverture, de réponse, de non-réponse, de traitement des données, d'estimation et d'analyse**.

#### 5.3.1 Erreurs de couverture

Une erreur de couverture survient lorsqu'il y a une omission, une répétition ou un ajout erroné des unités dans la population ou l'échantillon. Les omissions sont appelées sous-dénombrement, tandis que les répétitions et les ajouts erronés sont appelés surdénombrement. Ces erreurs sont causées par des défauts dans la base de sondage : inexactitude, insuffisance de données, répétition, données inadéquates et obsolescence. Les erreurs de couverture peuvent également survenir dans les procédures sur place (p. ex., une enquête est menée, mais l'intervieweur oublie plusieurs ménages ou personnes).

### 5.3.2 Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse résultent des données qui ont été demandées, fournies, reçues ou enregistrées de façon erronée. Les erreurs de réponse peuvent survenir en raison des inefficacités relativement au questionnaire, à l'intervieweur, au répondant ou au processus d'enquête.

#### **Conception médiocre du questionnaire**

Il est essentiel que les questions de l'enquête par sondage ou du recensement soient soigneusement formulées de façon à éviter un biais. Si les questions induisent en erreur ou portent à confusion, alors les réponses peuvent être faussées.

#### **Biais d'interview**

Un intervieweur peut avoir de l'influence sur la façon dont un répondant répond aux questions d'une enquête. Cette influence peut se produire lorsque l'intervieweur est trop amical ou distant à l'égard du répondant, ou lorsqu'il pousse le répondant à répondre. Afin de prévenir ce genre de situation, les intervieweurs doivent avoir reçu une formation pour pouvoir rester neutres tout au long de l'interview. Ils doivent également faire très attention à la façon dont ils posent chaque question. Si un intervieweur change la formulation d'une question, cela peut avoir une incidence sur la réponse du répondant.

#### **Erreurs du répondant**

Les répondants peuvent aussi donner de mauvaises réponses. Des souvenirs fautifs, la tendance à exagérer des événements ou à en minimiser l'importance, et la tendance à donner des réponses qui semblent plus « souhaitables sur le plan social » sont autant de raisons pour lesquelles un répondant peut donner une mauvaise réponse.

#### **Problèmes relatifs au processus d'enquête**

Des erreurs peuvent également survenir en raison d'un problème lié au processus d'enquête en tant que tel. L'utilisation de réponses par procuration (obtention des réponses d'une personne autre que le répondant) ou le manque de contrôle sur les procédures d'enquête ne sont que quelques façons d'augmenter la possibilité d'erreurs de réponse.

### 5.3.3 Erreurs dues à la non-réponse

Les erreurs de non-réponse se produisent lorsque le répondant n'a pas donné suffisamment de réponses aux questions de l'enquête. Il y a deux types d'erreurs de non-réponse : les erreurs de non-réponse complète et partielle. Le taux de réponse global de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 était de 67,7 %.

#### **Erreurs de non-réponse complète**

Ces erreurs peuvent se produire lorsque l'enquête ne mesure pas certaines unités de l'échantillon sélectionné. Elles peuvent s'expliquer par le fait que le répondant n'est pas disponible ou est temporairement absent, qu'il est incapable ou qu'il refuse de participer à l'enquête, ou que le logement est vacant. Si un nombre important de personnes ne répondent pas à une enquête, alors les résultats peuvent être biaisés, étant donné que les caractéristiques des non-répondants peuvent différer des caractéristiques de ceux qui ont participé.

#### **Erreurs de non-réponse partielle**

Ce type d'erreur se produit lorsque l'information obtenue du répondant est incomplète. Pour certaines personnes, certaines questions peuvent être difficiles à comprendre. Afin de réduire cette forme de biais, il faudrait porter une attention particulière au moment de concevoir et de mettre à l'essai les questionnaires. Des stratégies de vérification et d'imputation appropriées contribueront également à atténuer ce biais.

### **5.3.4 Erreurs de traitement**

Les erreurs de traitement se produisent parfois pendant la préparation des fichiers de données définitifs. Par exemple, des erreurs peuvent survenir lorsque les données sont codées, saisies, corrigées ou imputées. Le biais du codeur est habituellement le résultat d'une formation insuffisante ou d'instructions incomplètes, d'une variance du rendement du codeur (c.-à-d. fatigue, maladie), d'erreurs d'entrées de données ou d'un mauvais fonctionnement de l'ordinateur (certaines erreurs de traitement sont causées par des erreurs dans les programmes informatiques). On peut dire la même chose au sujet des erreurs saisies. Parfois, des erreurs sont déterminées à tort au cours de l'étape de la vérification. Même lorsque des erreurs sont découvertes, elles peuvent être corrigées incorrectement en raison de mauvaises procédures d'imputation. Pour atténuer les erreurs, on effectue périodiquement des tests de diagnostic pour s'assurer que les résultats voulus sont obtenus.

### **5.3.5 Erreurs d'estimation**

Statistique Canada et d'autres organismes de collecte de données consacrent beaucoup d'efforts à la conception et au suivi des enquêtes afin que ces dernières comportent le moins d'erreurs possible. Si une méthode d'estimation inappropriée est utilisée, le biais peut persister, même si l'enquête était sans erreur avant l'estimation.

### **5.3.6 Erreur d'analyse**

Les erreurs d'analyse comprennent toutes les erreurs qui se produisent lorsqu'on utilise les mauvais outils d'analyse ou lorsque les résultats provisoires sont utilisés au lieu des résultats définitifs. Les erreurs qui se produisent pendant la publication de ces résultats sont également considérées comme des erreurs d'analyse.

## **5.4 Traitement des grandes valeurs**

Pour tout échantillon, la présence ou l'absence de valeurs extrêmes tirées de la population peut influencer sur les estimations de manière disproportionnée. Dans une enquête sur les avoirs et les dettes, on s'attend à ce qu'il y ait quelques valeurs extrêmes dans l'échantillon, comme il existe dans la population des valeurs extrêmes valides. On a défini et examiné les valeurs à l'extérieur des limites définies par rapport aux autres renseignements déclarés à l'égard du répondant. Quand on a jugé que la valeur était attribuable à une erreur de déclaration ou de traitement, on l'a ajustée. Autrement, on l'a retenue.

## **5.5 Incidence des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF**

Compte tenu de l'effet combiné de ces erreurs, la qualité des données sur la valeur nette est jugée inférieure à la qualité des données sur le revenu. Cette situation est principalement attribuable au fait qu'on n'a pas aussi facilement accès aux enregistrements de la valeur actuelle des avoirs et du montant des dettes impayées qu'aux dossiers sur le revenu. Les répondants, par exemple, qui ont divers comptes en banque et placements peuvent recevoir plusieurs relevés différents pour des périodes de référence différentes. Il peut s'avérer difficile de compiler l'information, alors que la plupart des renseignements sur le revenu, en revanche, se trouvent dans un seul document, si le répondant a rempli une déclaration de revenus pour l'année en question.

## **5.6 Comparabilité des données et sources connexes**

Il est important de reconnaître qu'il n'existe aucune autre source pour la plupart des données recueillies par l'ESF. Dans le cas des variables pour lesquelles d'autres sources existent, il est souvent difficile de faire des comparaisons à cause des différences de concepts, de regroupement et d'évaluation d'items.

Les comparaisons directes avec des sources externes, comme les comptes du bilan national (CBN) du Système de comptabilité nationale (SCN), entraînent certaines différences. Il est difficile de comparer ces deux sources en raison des différences au niveau des définitions, de la couverture et du traitement.

En fonction des comparaisons approximatives entre les CBN et l'ESF, on peut tirer les conclusions générales suivantes :

- (a) L'ESF semble sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation.
- (b) La qualité des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par le propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la qualité des avoirs financiers.

En théorie, avec les mêmes procédures d'évaluation et de regroupement, les données provenant du SCN devraient être les mêmes que celles recueillies par une enquête sur les avoirs et les dettes. Le SCN recueille de l'information sur le patrimoine des particuliers provenant de sources institutionnelles telles que des banques et compagnies d'assurances, moins les compagnies et les administrations publiques. La catégorisation des particuliers et des entreprises non constituées en sociétés est l'un des principaux problèmes du SCN. Étant donné que les données sur les particuliers et sur les entreprises non constituées en sociétés ne peuvent être séparées les unes des autres, ces estimations seront toujours plus élevées que les estimations provenant de l'enquête.

Le recensement, ainsi que d'autres enquêtes, sont d'importantes sources permettant d'assurer que l'échantillon de l'ESF est représentatif de la population canadienne. Bien qu'il existe des différences conceptuelles avec les estimations provenant du SCN, il est très important d'assurer la validité des données en ayant un échantillon représentatif. Pour les variables représentant les caractéristiques reliées au sexe, à l'âge, à l'état matrimonial et à la scolarité, on a démontré que les données de l'ESF de 2005 étaient très comparables aux données du Recensement de 2001. On a constaté que les estimations de l'ESF pour les variables reliées aux pensions, telles que les cotisations et les adhésions, étaient très semblables aux données de l'Enquête sur les régimes de pensions au Canada de Statistique Canada.

## 5.7 Taux de réponse

Le taux de réponse global de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 était de 67,7 %. Le tableau 5-3 présente la répartition des taux de réponse par province pour l'échantillon aréolaire et l'échantillon des familles à revenu élevé.

**Tableau 5-3 Taux de réponse par province**

	Échantillon aréolaire	Échantillon de familles à revenu élevé	Dans l'ensemble
	%		
Toutes les provinces	71,2	51,0	67,7
Terre-Neuve	74,4	48,8	70,4
Île-du-Prince-Édouard	79,3	58,8	76,6
Nouvelle-Écosse	71,6	57,4	69,8
Nouveau-Brunswick	74,4	70,2	73,8
Québec	73,2	51,9	69,9
Ontario	64,4	48,2	60,9
Manitoba	74,4	47,6	70,7
Saskatchewan	76,2	46,2	73,6
Alberta	74,2	54,1	69,7
Colombie-Britannique	72,6	49,0	69,4

## 6.0 Cliché d'enregistrement, dictionnaire de données et distributions à une variable

Trois autres fichiers sont fournis pour aider les utilisateurs du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'ESF. Un cliché d'enregistrement, un dictionnaire de données et des distributions à une variable sont fournis. Ces fichiers sont organisés par thèmes et, dans certains cas, par sous-thèmes.

### 6.1 Colonnes du cliché d'enregistrement

**Nom de la variable :** Nom de la variable fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : il s'agit du nom de la variable assigné au fichier de microdonnées. Dans la majorité des cas, c'est le même nom que celui de la base de données interne de l'ESF.

**Type :** Le type indique si la variable est numérique (utilisable dans les opérations mathématiques) ou de type caractère.

**Nombre de catégories :** Il s'agit du nombre de catégories que renferme l'ensemble des valeurs relatives à la variable en question. Ce nombre s'applique uniquement aux variables de type « caractère ». Les variables numériques comportent des intervalles, qui sont précisés dans le dictionnaire des données.

**Longueur :** Désigne le nombre d'espaces, y compris le signe décimal, dans le cas où il y a des décimales, et le nombre de décimales, le cas échéant. Ainsi, le format d'une variable qui peut avoir une valeur allant de zéro (00,0) à 99,9 sera exprimé de la façon suivante : 4,1. Le format d'une variable qui peut avoir une valeur allant de zéro (00) à 99 sera exprimé de la façon suivante : 2,0.

**Numéro d'ordre :** Indique l'ordre dans lequel les variables apparaissent dans le fichier de microdonnées.

**Position du début :** Il s'agit de l'emplacement de la variable dans le fichier de microdonnées à grande diffusion.

**Long nom de variable:** Un nom normalisé comporte au maximum 26 caractères et peut être utilisé pour identifier rapidement les variables, étiqueter les tableaux, etc. Tout en étant encore passablement cryptiques, ces caractères sont considérablement plus révélateurs que le nom de la variable. Toutefois, ce nom plus long exclut évidemment beaucoup de renseignements importants compris dans la description de la variable figurant dans le dictionnaire de données. En résumé, les analystes doivent être prudents lorsqu'ils font des hypothèses concernant la définition de la variable en se basant sur le long nom de variable.

### 6.2 Dictionnaire des données

**Le dictionnaire des données** comprend des renseignements complets au sujet de chaque variable de l'enquête sur les trois fichiers. Il fournit, pour chacune d'elles : le nom ainsi que la description ou la définition de la variable, des listes de codes avec des descriptions ou encore la gamme de valeurs qui peuvent être attribuées à la variable, le type de variable, sa longueur (ou son format), et la population à laquelle elle se rapporte, c'est-à-dire à laquelle elle est applicable.

### 6.3 Distributions à une variable

Ces distributions sont fournies afin de permettre aux utilisateurs des fichiers de microdonnées à grande diffusion de vérifier leur totalisation. Ces distributions se rapportent au fichier à grande diffusion et non à la base de données interne; les distributions sont semblables mais non identiques. Pour comparer le fichier à

grande diffusion à la base de données interne, veuillez vous reporter aux annexes A et B à la fin du présent guide de l'utilisateur.

Pour les variables caractères, les fréquences pondérées et non pondérées pour chaque code, incluant les codes réservés, sont fournis. Pour les variables numériques, les valeurs sont divisées en de nombreuses tranches et les fréquences pondérées et non pondérées sont fournies pour chaque tranche. Les valeurs minimum, les valeurs maximum ainsi que la moyenne pondérée sont aussi fournies à l'exception des codes réservés.

#### **6.4 Codes réservés**

Il est important de porter attention à ces codes réservés, notamment avec les variables numériques. Si vos calculs donnent des résultats qui semblent trop élevés, vérifiez que les codes réservés non pas été inclus dans vos calculs. Les codes réservés, à quelques exceptions près, sont les valeurs les plus élevées qu'une variable peut prendre. Les codes réservés font l'objet d'une brève explication ci-dessous.

- 7, 97, 9,7, etc. :** Ne sait pas/Non déclaré  
(le répondant n'avait pas de réponse, ou la valeur a été rejetée pendant le traitement, sans être remplacée).
- 9, 99, 9,9, etc. :** Sans objet

## **7.0 Lignes directrices pour l'analyse et la présentation**

### **7.1 Application de facteurs de pondération**

Les microdonnées des fichiers à grande diffusion ne sont pas pondérées. Il revient aux utilisateurs des données d'appliquer les poids appropriés compte tenu des résultats qu'ils veulent produire. Si l'on n'applique pas les poids appropriés, les estimations effectuées à partir des microdonnées ne peuvent être considérées comme représentatives de la population observée, et ne correspondront pas à celles que produirait Statistique Canada. Dans le guide de l'utilisation des microdonnées de l'enquête transversale de l'ESF, la variable de poids est WEIGHT.

### **7.2 Lignes directrices pour l'arrondissement**

Une fois qu'on a déterminé que les résultats obtenus sont fiables, le niveau d'arrondissement correspond au niveau de précision des données. Les lignes directrices qui suivent devraient être utilisées pour l'arrondissement :

- Les estimations de sous-groupes de population devraient être arrondies à la centaine près;
- Les taux et les pourcentages devraient être arrondis à la décimale près.

Il convient de souligner que tous les calculs doivent être faits à partir d'éléments non arrondis, puis arrondis au moyen de la technique d'arrondissement classique.

Selon la méthode d'arrondissement classique, si le premier ou le seul chiffre à supprimer est compris entre 0 et 4, le dernier chiffre retenu ne change pas. Si le premier ou le seul chiffre à supprimer est compris entre 5 et 9, on augmente d'une unité (1) la valeur du dernier chiffre retenu. Par exemple, selon la technique d'arrondissement classique à la centaine près, une estimation de 49 448 serait arrondie à 49 400, et une estimation de 49 252, à 49 300. Le chiffre 1,78 % serait arrondi à 1,8 %.

### **7.3 Valeurs manquantes et codes réservés**

Il existe différents types de valeurs manquantes dans le fichier.

Si le champ de la variable ne s'étend pas à un sous-groupe particulier de population, il n'y a pas de valeur valide pour ce sous-groupe, et les valeurs fournies prennent la forme suivante : 9, 99, 9,9 et ainsi de suite, ce qui indique que la variable ne s'applique pas. La population admissible pour chaque variable du fichier est énoncée dans le dictionnaire des données. Ce principe s'applique également aux variables dérivées dont certaines composantes ont été limitées à un seuil donné.

Des valeurs peuvent être absentes de certains enregistrements, du fait qu'aucune valeur valide n'est disponible, même si la variable s'applique. Il se peut que le répondant n'ait pas fourni les renseignements, ou encore que ceux-ci aient été rejetés en cours de traitement, et que la valeur n'ait pas été imputée. Ces valeurs manquantes apparaissent avec un code comme 7, 97, 9,7 et ainsi de suite, selon le format. Pour certaines variables, le nombre de valeurs manquantes a été réduit au moyen de l'imputation. Les valeurs manquantes relatives aux variables sur le revenu ont été entièrement imputées, mais la plupart des autres variables comportent des valeurs manquantes.

Le traitement des valeurs manquantes de cette dernière catégorie dépend du type d'analyse effectué et de la portée des données manquantes. Même si la solution finale pourrait consister à exclure de l'analyse les enregistrements auxquels il manque des valeurs, on devrait tout d'abord procéder à un examen pour évaluer les répercussions des valeurs manquantes sur la représentativité globale des données. Se peut-il qu'un biais découle des données manquantes, par exemple, les (autres) caractéristiques des personnes pour lesquelles il

manque des valeurs différentes de celles de la partie observée de l'échantillon? Il peut être nécessaire de tenir compte, d'une façon ou d'une autre, des répercussions possibles. Dans tous les cas, lorsque les analystes publient leurs résultats, ils devraient indiquer pour quelles variables les enregistrements qui ont des valeurs manquantes ont été exclus.

## 8.0 Lignes directrices pour la diffusion

Les utilisateurs de microdonnées devraient appliquer les règles d'évaluation de la qualité des données figurant ci-dessous à toutes les estimations qu'ils produisent et ne devraient retenir que celles qui répondent aux critères s'appliquant à la diffusion. Les estimations qui ne répondent pas à ces critères ne sont pas fiables.

### 8.1 Introduction

Les lignes directrices pour la diffusion et la publication s'appuient sur le concept de la « variabilité d'échantillonnage » afin de déterminer si les estimations tirées des microdonnées sont fiables. La variabilité d'échantillonnage peut être définie comme l'erreur dans les estimations qui découle du fait qu'on effectue l'enquête auprès d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population. Le concept de l'« erreur type » et les mesures connexes du « coefficient de variation » et de l'« intervalle de confiance » fournissent une indication de la taille de la variabilité d'échantillonnage.

L'erreur type et le coefficient de variation ne servent pas à mesurer les biais systématiques des données d'enquêtes qui pourraient avoir des répercussions sur les estimations. Ils sont plutôt fondés sur l'hypothèse que les erreurs d'échantillonnage suivent une distribution normale de probabilités. Sous réserve de cette hypothèse, il est possible d'estimer dans quelle mesure les divers échantillons qui ont le même plan et le même nombre d'observations pourraient aboutir à des résultats différents. Cela donne une idée de la marge d'erreur susceptible d'être comprise dans les estimations dérivées de notre échantillon unique.

Pour une description détaillée des mesures de la variabilité d'échantillonnage, voir A. Satin et W. Shastry, *L'échantillonnage: un guide non mathématique*, Statistique Canada, n° 12-602F au catalogue.

### 8.2 Taille minimum des estimations destinées à la diffusion

De façon générale, plus l'échantillon est petit, plus la variabilité d'échantillonnage est grande. Parallèlement, les estimations concernant de petits sous-groupes de population sont moins fiables que celles relatives à des sous-groupes importants. La taille minimum admise des estimations, aussi appelée seuil de diffusion, permet de déterminer rapidement si une estimation peut être diffusée, avant d'appliquer les tests plus rigoureux qui reposent sur le coefficient de variation. Les seuils de diffusion sont calculés spécialement pour l'Enquête sur la sécurité financière, selon la taille et le plan de l'échantillon.

On doit respecter les seuils pour le compte non pondéré:

- Compte non pondéré: Le nombre d'observations doit être d'au moins 25. Si le compte non pondéré est inférieur à 25, l'estimation pondérée ne devrait pas être diffusée, peu importe la valeur de son coefficient de variation.

### 8.3 Test d'hypothèse compris dans les progiciels statistiques

Nous rappelons aux utilisateurs de microdonnées que les résultats des tests d'hypothèse (par exemple, valeurs de  $p$  du test  $t$  ou statistiques de Pearson) fournis automatiquement par les progiciels de statistiques courants sont erronés lorsque les données analysées proviennent d'enquêtes complexes comme l'ESF. Ces progiciels supposent au départ qu'on a procédé à un échantillonnage aléatoire simple; ils ne tiennent pas compte des caractéristiques spéciales du plan de sondage de l'ESF comme la stratification, la mise en grappes et les probabilités inégales de sélection. Nombre de progiciels courants tiennent compte des probabilités inégales de sélection en autorisant le recours à la pondération pour la production des estimations, mais ils ne prennent pas correctement en compte le plan de sondage lors du calcul des estimations de la variance, un élément essentiel de la plupart des tests statistiques.

Pour effectuer des tests d'hypothèses, il existe une méthode en deux étapes qui s'appuie sur les progiciels de statistiques courants pour calculer les paramètres du test. Il s'agit d'abord d'estimer les caractéristique d'intérêt en utilisant les poids fournis dans les fichiers de microdonnées, puis d'obtenir des estimations de la variance approximative de ces caractéristiques en utilisant le progiciel comme pour produire les estimations des caractéristiques, mais en appliquant cette fois un poids relatif correspondant au quotient du poids original par la moyenne des poids originaux de l'ensemble des observations utilisées pour les calculs. Les données obtenues dans ces deux étapes peuvent alors être combinées pour calculer les paramètres du test. Il convient cependant de noter que cette méthode ne donne que des estimations approximatives de l'erreur type.

Il convient de noter qu'il n'est pas facile pour les utilisateurs du FMGD de l'ESF d'obtenir de meilleures estimations de la variance fondée sur le plan de sondage en utilisant des progiciels conçus spécifiquement pour les données d'enquête. Les données sur le plan de sondage qui seraient nécessaires à cette fin ne sont en effet toujours pas disponibles dans les fichiers de données de l'ESF pour des raisons de confidentialité. Toutefois, on peut obtenir de Statistique Canada, contre recouvrement des coûts, de meilleures estimations de la variance.

## 9.0 Annexe A – Totaux de production de l'ESF par rapport aux totaux du FMGD

Le tableau ci-dessous compare la base de données interne de l'ESF de Statistique Canada et le fichier de microdonnées à grande diffusion.

**Tableau 9-1 Comparaison des totaux de production de l'ESF au FMGD de l'ESF, Canada, 2005**

	Totaux de production				Totaux du FMGD				Différence en % (FMGD ÷ Production)-1			
	Unités familiales totales	Somme millions	Mo-yenne	Mé-diane	Unités familiales totales	Somme millions	Mo-yenne	Mé-diane	Unités familiales totales	Somme (millions de \$)	Mo-yenne (\$)	Médiane (\$)
			\$				\$			%		
<b>Avoirs, base de cessation (WATOTPT)</b>	<b>13 347 678</b>	<b>5 622 674</b>	<b>421 247</b>	<b>229 930</b>	<b>13 347 657</b>	<b>5 619 809</b>	<b>421 033</b>	<b>233 000</b>	<b>-0,0002</b>	<b>-0,0510</b>	<b>-0,0508</b>	<b>1,3352</b>
REER/CRI (WARRSPL)	6 881 009	466 365	67 776	25 000	6 880 865	466 515	67 799	25 000	-0,0021	0,0322	0,033	0,0000
FERR (WARRIF)	1 046 982	104 484	99 796	40 730	1 046 930	104 152	99 484	42 000	-0,0050	-0,3178	-0,3126	3,1181
Régimes de pension d'employeur (WARPPT)	6 490 402	1 038 685	160 034	68 305	6 490 113	1 036 355	159 682	67 500	-0,0045	-0,2243	-0,2200	-1,1785
Autres fonds pension (WAOTPEN)	431 773	22 360	51 786	10 000	431 765	22 379	51 831	9 750	-0,0019	0,0850	0,0869	-2,5000
Dépôts dans des institutions financières (WASTDEPT)	11 612 979	237 325	20 436	3 600	11 612 787	238 411	20 530	3 700	-0,0017	0,4576	0,4600	2,7778
Fonds communs de placement et autres (WASTMUIC)	1 640 831	133 753	81 516	24 200	1 640 700	134 366	81 896	29 000	-0,0080	0,4583	0,4662	19,8347
Capital-actions (WASTSTCK)	1 402 204	120 782	86 137	12 136	1 402 276	120 816	86 157	13 000	0,0051	0,0281	0,0232	7,1193
Obligations (WASTBOND)	1 393 575	34 619	24 842	2 500	1 393 495	34 631	24 852	2 900	-0,0057	0,0347	0,0403	16,0000
Autres avoires financiers, sauf les pensions (WASTOINP)	2 266 821	58 109	25 634	6 000	2 266 711	58 136	25 648	6 000	-0,0049	0,0465	0,0546	0,0000
Domicile principal (WAPRVAL)	8 264 953	1 879 657	227 425	180 000	8 264 432	1 879 905	227 469	180 000	-0,0063	0,0132	0,0193	0,0000
Autres biens immobiliers (WASTREST)	2 142 333	480 828	224 441	85 000	2 142 375	478 901	223 537	87 500	0,0020	-0,4008	-0,4028	2,9412
Véhicules (WASTVHLE)	10 061 590	171 205	17 016	11 557	10 061 386	171 101	17 006	11 500	-0,0020	-0,0607	-0,0588	-0,4932
Autres avoires non financiers (WASTONOF)	13 347 678	284 675	21 328	10 000	13 347 657	283 947	21 273	10 000	-0,0002	-0,2557	-0,2579	0,0000
Capitaux propres dans une entreprise (WBUSEQ)	2 220 847	589 827	265 586	15 794	2 220 724	590 194	265 767	19 000	-0,0055	0,0622	0,0682	20,2988
<b>Dettes (WDTOTAL)</b>	<b>9 262 940</b>	<b>760 188</b>	<b>82 068</b>	<b>44 500</b>	<b>9 262 674</b>	<b>759 523</b>	<b>81 998</b>	<b>45 000</b>	<b>-0,0029</b>	<b>-0,0875</b>	<b>-0,0853</b>	<b>1,1236</b>
Hypothèque-domicile principal (WDPRMOR)	4 557 145	486 071	106 661	90 000	4 556 832	485 517	106 547	90 000	-0,0069	-0,1140	-0,1069	0,0000
Hypothèque-autres biens immobiliers (WDSTOMOR)	623 990	86 076	137 944	90 000	624 017	86 104	137 983	90 000	0,0043	0,0325	0,0283	0,0000
Marge de crédit (WDSTLOC)	3 322 734	68 131	20 505	9 000	3 322 465	68 079	20 491	9 250	-0,0081	-0,0763	-0,0683	2,7778
Carte de crédit et crédit à tempérament (WDSTCRED)	5 251 823	25 775	4 908	2 400	5 251 594	25 766	4 906	2 300	-0,0044	-0,0349	-0,0407	-4,1667
Prêts étudiants (WDSLOAN)	1 573 892	19 974	12 691	9 000	1 574 257	20 001	12 705	9 000	0,0232	0,1352	0,1103	0,0000
Prêts automobiles (WDSTVHLN)	3 449 238	46 105	13 367	11 000	3 449 113	46 112	13 369	11 500	-0,0036	0,0152	0,0150	4,5455
Autres dettes (WDSTODBT)	1 877 742	28 055	14 941	6 000	1 877 516	27 944	14 883	6 000	-0,0120	-0,3957	-0,3882	0,0000
<b>Valeur nette, base de cessation (WNETWPT)</b>	<b>13 347 678</b>	<b>4 862 486</b>	<b>364 295</b>	<b>148 350</b>	<b>13 347 657</b>	<b>4 860 285</b>	<b>364 130</b>	<b>151 500</b>	<b>-0,0002</b>	<b>-0,0453</b>	<b>-0,0453</b>	<b>2,1234</b>

## 10.0 Annexe B – Totaux de l'ESF

Les tableaux qui suivent ont été générés à partir de la base de données de production de l'ESF. Les utilisateurs peuvent se servir des chiffres pour comparer leurs estimations du fichier de microdonnées aux totaux de Statistique Canada.

**Tableau 10-1 Avoirs, dettes, valeur nette indiquant les millions de dollars et le nombre d'unités familiales, Canada et régions, 2005**

	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	Somme (millions de \$)						Nombre d'unités familiales (en milliers)					
<b>Actif (WATOTPT)</b>	5 622 674	277 743	1 066 173	2 353 184	886 982	1 038 593	13 348	986	3 359	4 963	2 218	1 822
<b>Dettes (WDTOTAL)</b>	760 188	40 950	125 882	350 971	111 334	131 050	9 263	733	2 315	3 521	1 477	1 217
<b>Valeur nette, (WNETWPT)<sup>2</sup></b>	<b>4 862 486</b>	<b>236 793</b>	<b>940 290</b>	<b>2 002 212</b>	<b>775 648</b>	<b>907 543</b>	<b>13 348</b>	<b>986</b>	<b>3 359</b>	<b>4 957</b>	<b>2 218</b>	<b>1 822</b>

**Tableau 10-2 Avoirs, dettes, valeur indiquant les montants médians et moyens des unités familiales, Canada et régions, 2005**

	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Canada	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	Montant médian pour les unités familiales détenant des avoirs et des dettes						Montant moyen pour les unités familiales détenant des avoirs et des dettes					
<b>Actif (WATOTPT)</b>	229 930	133 112	154 500	300 890	211 253	316 500	421 247	281 579	317 451	474 169	399 817	570 173
<b>Dettes (WDTOTAL)</b>	44 500	30 357	23 500	65 000	45 200	50 000 <sup>1</sup>	82 068	55 877	54 374	99 690	75 367	107 674
<b>Valeur nette (WNETWPT)</b>	<b>148 350</b>	<b>111 445</b>	<b>103 701</b>	<b>192 161</b>	<b>141 819</b>	<b>199 746</b>	<b>364 295</b>	<b>240 063</b>	<b>279 970</b>	<b>403 448</b>	<b>349 632</b>	<b>498 228</b>

1. L'estimation a un coefficient de variation de 16,81 %.